

Ça bouge au Sentier des trotteurs

Le 6 avril 2022 — Modifié à 13 h 28 min le 6 avril 2022



Par Claude Thibodeau



Les administrateurs du Sentier des trotteurs : dans l'ordre, Robyn Croteau, Odette Fréchette, Victor Gerber, Sandrine Isabelle, la présidente Stacey Biron, Luc Couture et le vice-président Bertrand Houle (Photo : Gracieuseté)

Changements au conseil d'administration, accès aux chiens dans les sentiers, projets qui mijotent, bref, les choses bougent au Sentier des trotteurs lequel propose aux amateurs de plein air et de randonnées en forêt pas moins de 40 km de sentiers, dont un de 26 km reliant Sainte-Hélène-de-Chester au mont Arthabaska à Victoriaville.

Le Sentier des trotteurs découle d'une idée de deux citoyens de Sainte-Hélène, Yvan Riopel et Hubert Guillemette. Les débuts remontent à 1999 avec deux boucles de sentier totalisant 10 km à l'époque. Depuis, on en a fait du chemin. L'organisme compte sur un conseil d'administration formé de sept bénévoles. Actif au CA depuis 12 ans, Bertrand Houle a cédé la présidence qu'il occupait depuis huit ans pour se consacrer davantage au développement et à l'entretien des sentiers. Stacey Biron, qui fait partie du conseil depuis sept ans, a accepté de lui succéder.

Bertrand Houle siège maintenant en tant que vice-président. Robyn Croteau (trésorier et membre depuis 7 ans), Luc Couture (secrétaire impliqué depuis 15 ans) et Odette Fréchette (en poste depuis 3 ans) siègent toujours au conseil d'administration qui accueille deux nouveaux venus depuis la fin de l'année 2021, Sandrine Isabelle et Victor Gerber.

Bertrand Houle et Victor Gerber tiennent à saluer un membre de l'équipe, Robyn Croteau, finaliste au titre de Grand bénévole que décernera bientôt le gouvernement du Québec. Les administrateurs du Sentier des trotteurs proposent cette année certaines nouveautés, à commencer par un point majeur, l'accès des sentiers aux chiens qui, jusqu'ici, leur était interdit. « Il existe une communauté de gens ayant des chiens et qui veut faire des activités de plein air avec leur animal. Ils se polissent d'ailleurs entre eux, ne veulent pas perdre leur privilège. Moi-même, souligne Victor Gerber, je possède un chien. On veut que nos animaux soient acceptés et nous agissons en ce sens. »

Pour emprunter les sentiers, les propriétaires devront tenir les chiens en laisse, faire preuve de courtoisie avec les autres usagers en étant conscients de la crainte qu'éprouvent certains et s'assurer en tout temps de la propriété des lieux en ramassant les déjections.

« Il y a deux ans, rappelle Bertrand Houle, on a ouvert une section aux chiens à Saint-Christophe-d'Arthabaska dans un certain secteur. Ça a été un bon test. On voit bien que 99% des gens sont respectueux. »

Par ailleurs, l'adhésion au Sentier des trotteurs coûtera 5 \$, le coût pour devenir membre passe de 20 \$ à 25 \$ cette année, une première hausse en 10 ans. « L'argent contribue à l'entretien des sentiers. On a passablement de dépenses. C'est beaucoup d'entretien », signale le vice-président.

Les membres, en payant leur adhésion, bénéficient de rabais chez des partenaires en plus de profiter de 5% à 10% de rabais sur les activités qu'organise le Sentier des trotteurs, comme la randonnée printanière qui aura lieu le 28 mai. Les membres paient 10

\$ pour y participer plutôt que 20 \$ pour les non-membres.

Des changements ont également été apportés en certains endroits, comme au point de vue du kilomètre 17, la déviation au 3e rang, ainsi que le détour au ruisseau Gobeil. « Le courant avait souvent raison de la passerelle qu'on ne pouvait non plus laisser en place l'hiver, explique Bertrand Houle. Cette section était considérée comme inaccessible en période hivernale. On a donc réalisé un détour par le pont de la municipalité. Mais les intéressés, qui veulent éviter le détour de 800 mètres, peuvent toujours passer dans le ruisseau. »

Croissance

Le Sentier des trotteurs connaît une popularité grandissante. Si Rando Québec situe à 62% la hausse moyenne de l'achalandage sur les sentiers du Québec, ceux du Sentier des trotteurs ont certainement accueilli deux fois plus de randonneurs. « Sans compter le nombre de membres qui a plus que triplé, passant de quelque 80 ou 90 jusqu'à environ 260 à 300 membres », précise le vice-président. Les administrateurs de l'organisme constatent aussi que l'achalandage s'élargit. Aux adeptes de la région de Victo s'ajoutent des visiteurs d'ailleurs, de Drummondville, Sherbrooke et Trois-Rivières, entre autres. « On devient touristiquement une plus-value pour la région », fait valoir Bertrand Houle.

De plus, la renommée des sentiers amène de nouveaux événements, comme le tout premier Ultra-trail centricois en juin présenté par le Grand Défi de Victoriaville. Les participants auront l'occasion de fouler les sentiers. Tous ces sentiers développés au fil du temps ont été rendus possibles grâce aux autorisations par les propriétaires des terres sur lesquelles ils se dessinent. « Cela regroupe une cinquantaine de propriétaires. On est bien chanceux d'avoir leur autorisation, ce n'est pas rien. On les en remercie beaucoup », exprime M. Houle. Les bénévoles du Sentier des trotteurs ont toujours certains projets en tête, des projets qui nécessitent un travail à long terme, question de bien faire les choses. « On a à cœur d'améliorer et de prolonger les sentiers avec les années », conclut le vice-président.